



8 MARS 2024 :

Un jour sans nous

2 AVANCÉES OBTENUES PAR LA CGT

8 MARS 2024 GRÈVE FÉMINISTE



La FNME-CGT a obtenu de la direction que tous les salariés souhaitant participer aux initiatives prévues ce 8 mars à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes puissent pointer une ½ journée code 028.

Concernant la situation des femmes, rappelons que :

- ✚ Elles travaillent gratuitement chaque jour à 15H40 !
- ✚ Obligations domestiques et familiales majoritairement.
- ✚ Violences sexistes et/ou sexuelles persistantes.
- ✚ Elles sont moins payées, touchent moins de primes et accèdent moins aux postes de direction.
- ✚ L'impact sur le niveau des pensions à hauteur de - 40%.
- ✚ « Maternité » : frein à l'embauche et responsabilités.
- ✚ Télétravail et garde d'enfants // conditions de travail.
- ✚ Préservation de l'intimité des femmes dans leur emploi : manque de salle dite d'allaitement, de vestiaires, de dispositions spécifiques en période de cycles, ...

Par ailleurs, la FNME-CGT a obtenu un rendez-vous prochainement avec la direction d'EDF pour porter ses revendications visant à améliorer les conditions de travail et réduire les inégalités.



#UN JOUR SANS NOUS

A ce rendez-vous, la FNME-CGT portera les revendications suivantes :

- ✚ Travailler la mixité de tous les métiers (féminiser les métiers à prédominance masculine et masculiniser les métiers à prédominance féminine).
- ✚ Donner de nouveaux droits aux victimes de violences au travail et/ou conjugales.
- ✚ Suivre et supprimer les écarts éventuels entre les femmes et les hommes concernant les évolutions de carrière et les prises de postes à responsabilité.
- ✚ Négocier de nouveaux droits de garde d'enfants (jusqu'à 3 ans).
- ✚ Mettre en place des actions concrètes et rapides pour préserver la condition des femmes dans leur environnement de travail.

Ce 8 mars 2024, la FNME-CGT appelle à participer massivement aux initiatives organisées en région